

## Recommandations pour autoriser les visites des proches

La DGCS a mise à jour ses préconisations de conduite à tenir en accueil familial dans le cadre de l'épidémie de COVID-19.

Les visites des proches y sont de nouveau autorisées depuis le 27/04/2020. Les accueillants familiaux sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les visites soient faites avec la plus grande sécurité sanitaire possible. Dans le cas contraire, la suspension des visites des proches doit être maintenue.

CetteFamille a conçu des recommandations des bonnes pratiques à mettre en place par tous les professionnels accueillants du réseau.



### Avant la visite

L'accueillant familial va jouer un rôle primordial dans le bon déroulement de ces visites à son domicile. Il est donc recommandé à l'accueillant de :

- ▶ Verbaliser avec les personnes accueillies quelle personne ils souhaitent voir, quand, et à quelle fréquence
- ▶ Limiter les visites à deux visiteurs par personne accueillie à la fois, avec un maximum de deux visites par semaine. Cela afin d'assurer une bonne organisation des visites pour chaque personne accueillie tout en permettant à l'accueillant d'assurer son travail quotidien
- ▶ Limiter les visites à 1h maximum afin de ne pas perturber l'organisation de l'accueillant familial, mais également permettre aux autres accueillis de bénéficier de ces temps d'échanges



**L'accueillant est le garant de la sécurité des personnes qu'il accueille, c'est pourquoi il impératif de respecter les mesures d'hygiène suivantes :**

- ▶ Trouver un lieu adapté au sein du foyer : l'idéal est d'organiser les visites à l'extérieur, comme par exemple dans le jardin autour d'une table en respectant la distanciation sociale et les gestes barrières (avec notamment un accès à une solution hydroalcoolique tout le long de la visite)
- ▶ Si la visite ne peut avoir lieu en extérieur, il convient de privilégier un lieu dédié à l'intérieur qu'il est important de préparer en amont (le moins de mobilier possible et qui ne soit pas un lieu de passage)
  - ↳ S'assurer que la personne accueillie recevant de la visite est capable de respecter les gestes barrières et de porter un masque
- ▶ S'assurer que la personne rendant visite vienne avec son propre masque et s'engage à respecter les règles mises en place par l'accueillant familial (le jour et l'heure de la visite, la durée, ainsi que le respect des règles d'hygiène afin de garantir la sécurité de tous)

## •► Recommandations pour autoriser les visites des proches

### Pendant la visite

- ▶ Tout en respectant l'intimité du rendez-vous, l'accueillant familial rappellera les gestes barrières :
  - Se laver les mains soit avec de l'eau et du savon (et se sécher avec des essuie-mains à usage unique type papier absorbant) ou avec du gel hydroalcoolique (qui pourra être mis en évidence sur la table)
  - Porter le masque de façon correcte (nez et bouche recouverts)
  - Garder une distance d'un mètre au minimum entre eux
- ▶ L'accueillant familial peut également veiller à ce que la personne visitée ne soit pas dérangée par d'autres personnes accueillies et à ce que le visiteur n'ait aucun contact avec les autres personnes accueillies
- ▶ C'est un moment convivial et le respect de ces recommandations aidera chacun à adopter la bonne posture afin que tout se déroule dans les meilleures conditions

### Après la visite

- ▶ Désinfecter le mobilier utilisé lors de la visite avec une solution adaptée et antibactérienne
- ▶ Inscrire sur un registre les coordonnées de la personne qui est venue visiter la personne accueillie afin d'avoir un contact en cas d'apparition de symptôme lié au Covid-19 du côté de la personne accueillie ou du visiteur (inviter le visiteur à s'engager à prévenir l'accueillant familial en cas d'apparition de symptôme)
- ▶ Revenir sur ce temps d'échange avec la personne accueillie afin de s'assurer de son bien-être et de la portée de cette visite



### L'engagement de CetteFamille

En ces temps difficiles passés et à venir, CetteFamille souhaite accompagner les accueillants familiaux afin qu'ils parviennent à rompre l'isolement qui peut s'être développé lors du confinement. La vie antérieure est un but et une finalité, c'est pourquoi il est nécessaire de garantir la sécurité de tous pour nous permettre de retrouver des moments conviviaux sans ce type de dispositif. Nous connaissons le professionnalisme des accueillants familiaux et c'est pourquoi ces recommandations transitoires ne peuvent que permettre une amélioration de la situation actuelle.

# #Noussommesladeuxièmeline